

PROGRAMME  
ONU-REDD



Rapport annuel  
du programme  
national de la  
**RÉPUBLIQUE DE  
CONGO**

---

Programme ONU-REDD

---

2013

PROGRAMME  
ONU-REDD



# Rapport annuel du programme national de la **République du Congo**

---

Programme ONU-REDD

---

Mars 2014

## 1. Situation du programme national

### 1.1 Description du programme national

<p><b>Pays : République du Congo</b>  <b>Intitulé du Programme : Programme d'appui au processus REDD+ en République du Congo</b></p>	<p><b>Date de signature<sup>1</sup> : 26/10/2012</b>  <b>Date du premier transfert de fonds<sup>2</sup> : 23/11/2012</b>  <b>Date de fin du Programme selon le document du Programme national : Octobre 2015</b>  <b>Demande de prolongement sans frais additionnel<sup>3</sup> :</b></p>
--	---

**Partenaires d'exécution<sup>4</sup> : Coordination Nationale REDD (CN-REDD) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD)**

Récapitulatif financier (en dollars E.-U.) <sup>56</sup>			
Institution des Nations Unies	Budget de programme approuvé <sup>7</sup>	Montant transféré <sup>8</sup>	Cumul des dépenses au 31 décembre 2013 <sup>9</sup>
FAO	1 278 750	1 278 750	108 198
PNUD	1 694 568	1 694 568	139 102
PNUE	765 000	765 000	391
Total des coûts d'appui indirects (7 %)	261 682	261 682	7 574
<b>Total</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>255 265</b>

Signature électronique de l'organisation des Nations Unies désignée <sup>10</sup>			Signature électronique de l'homologue gouvernemental
FAO	PNUD	PNUE	
Indiquer la date et le nom complet des signataires			

<sup>1</sup> Dernière signature dans le document du Programme national

<sup>2</sup> Tel qu'indiqué dans la Gateway du Bureau FASM <http://mptf.undp.org>

<sup>3</sup> Dans l'affirmative, veuillez préciser une nouvelle date de fin

<sup>4</sup> À savoir les organisations qui travaillent en sous-traitance aux services de l'Unité de gestion de projets ou les organisations officiellement identifiées dans le document du Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet. Les organismes participants des Nations Unies n'en font pas partie, à moins d'application de la Modalité d'exécution directe (DIM - Direct Implementation Modality).

<sup>5</sup> Veuillez utiliser les normes anglophones pour tous les chiffres.

<sup>6</sup> Information sur les dépenses n'est pas officiel. Officiel, certifié information financière est fournie par le QG des organisations des Nations Unies participantes de 30 Avril et peut être consulté sur le portail GATEWAY du Bureau du FASM (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>)

<sup>7</sup> Budget total pour toute la durée du programme, comme indiqué dans le formulaire de soumission et le document de programme national. Informations disponibles sur le portail GATEWAY du Bureau du FASM, <http://mptf.undp.org>.

<sup>8</sup> Montant transféré à l'organisation des Nations Unies participante par le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires. Informations disponibles sur le portail GATEWAY du Bureau du FASM, <http://mptf.undp.org>

<sup>9</sup> Total des dépenses engagées et décaissées.

<sup>10</sup> Chaque organisation des Nations Unies doit désigner un ou plusieurs points de contact chargés de signer le rapport. Veuillez consulter le document intitulé *Planification, suivi et établissement de rapports ONU-REDD* pour plus d'orientations.

## 1.2 Cadre de suivi

<b>Résultat 1 : Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif</b>	
<b>Avancées relatives au résultat :</b> La CN-REDD est en place et dispose des ressources humaines et de l'équipement nécessaire à son fonctionnement. Le décret sur les organes de gestion de REDD+ est étudiée en Conseil des Ministres. La plate-forme de la société civile CACO-REDD est en place et a vu ses capacités renforcées. Un plan de communication est finalisé.	
<b>Résultats escomptés (Produit 1.1) :</b> Les organes centraux de la REDD+ sont en place (CN-REDD, CONA-REDD+, et structures de participation de la société civile, du secteur privé et des peuples autochtones), opérationnels et capables de répondre à leurs cahiers des charges respectifs.	
<b>Indicateurs :</b>	- Fréquence des réunions des organes de gestion et de consultation sur la REDD+
<b>Scénario de référence :</b>	- Les organes de gestion et de consultation se réunissent sporadiquement et la CONA-REDD+ n'est pas encore établie.
<b>Avancée par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b>	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe nationale REDD+ pleinement recrutée et sur place</li> <li>- Décret sur les organes de gestion de la REDD+ publié</li> <li>- CACO-REDD+ accompagne de processus REDD+ de manière continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les cahiers des charges particuliers des organes de la REDD+ sont finalisés</li> <li>- Les rapports des ateliers de consultation et de dialogue politique autour de la REDD+ sont formalisés</li> <li>- Le processus d'élaboration des textes juridiques sur les arrangements institutionnels de la REDD+ en République du Congo a démarré avec : (i) la révision des lois sur la forêt et sur l'environnement pour y intégrer les principes de la REDD+ et (ii) la préparation du décret sur les organes de gestion de la REDD+ en République du Congo. Le décret n'est pas encore publié mais la Coordination Nationale REDD+ qui fait partie intégrante de ces organes est déjà opérationnelle</li> <li>- La société civile est structurée en une importante plate-forme de concertation sur la REDD+ avec une certaine implication des femmes, des jeunes, des populations locales et autochtones.</li> </ul>
<b>Résultats escomptés (Produit 1.2) :</b> Des structures de décentralisation de la REDD+ sont opérationnelles.	
<b>Indicateurs :</b>	- Etablissement des structures REDD+ décentralisées
<b>Scénario de référence :</b>	- Les structures REDD+ décentralisées sont inexistantes.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b>	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutements des chargés et officiers des unités REDD+ décentralisées complétés</li> <li>- Formation initiale réalisée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les TDR des postes ont été finalisés et le processus de recrutement a été engagé</li> <li>- Le recrutement des chefs de cellule a été infructueux et doit être relancé</li> <li>- Les assistants REDD+ des cellules décentralisées sont sélectionnés. Le recrutement est suspendu à celui des chefs de cellule</li> </ul>
<b>Résultats escomptés (Produit 1.3) :</b> Un système d'Information, Education et Communication (IEC) est fonctionnel et avec une ample portée.	
<b>Indicateurs :</b>	- Portée des efforts de communication REDD+
<b>Scénario de référence :</b>	- Les efforts de communication sont irréguliers et limités.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	

<b>Objectif annuel retenu :</b> - Ebauche du plan de communication disponible	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b> - Le plan de communication est formalisé
<b>Résultat 2 :</b> Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes	
<b>Avancées relatives au résultat :</b> Les principales études préparatoires à la stratégie nationale sont en cours de réalisation et à un état d'achèvement avancé. Un protocole technique pour la détermination du niveau de référence est en cours de finalisation, et un cabinet est en cours de recrutement pour démarrer la formulation des options REDD+ et l'analyse stratégique sociale et environnementale. Les ressources humaines sont aussi en place pour lancer l'appui aux développeurs de projets pilotes.	
<b>Résultats escomptés (Produit 2.1) :</b> Adoption d'une stratégie nationale REDD+ qui est préparée sur la base d'analyses de qualité et de consultations participatives	
<b>Indicateurs :</b>	- Livraison d'études analytiques intermédiaires importantes pour la stratégie nationale REDD+
<b>Scénario de référence :</b>	- Aucune étude analytique importante pour la stratégie nationale REDD+ n'est disponible.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b> - Première batterie de travaux analytiques disponible.	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b> - L'étude sur les causes de la déforestation est en cours, avec un niveau de réalisation avancé - L'étude de faisabilité sur l'évaluation de l'économie verte en République du Congo et la quantification de la contribution des produits et services forestiers dans l'économie nationale est réalisée. Elle a facilité d'autres acquis : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le plan d'action pour l'étude prospective du potentiel REDD+ est validé</li> <li>o Les TDR de l'étude de terrain sur la contribution des forêts aux modes de vie et au développement socio-économique des populations locales sont finalisés</li> <li>o Un cadre conceptuel est établi pour nourrir l'étude sur le potentiel et le développement de la stratégie nationale</li> </ul> - Les consultants pour l'analyse approfondie des options REDD+ sont sélectionnés
<b>Résultats escomptés (Produit 2.2):</b> Un système d'encadrement & suivi des projets pilotes et d'expérimentations REDD+ est fonctionnel	
<b>Indicateurs :</b>	- Nombre de projets et initiatives REDD+ pilotes recevant un encadrement important de la CN-REDD
<b>Scénario de référence :</b>	- La CN-REDD a établi des contacts très préliminaires avec quelques porteurs de projets REDD+ sans être en mesure, à ce stade, de fournir un appui-conseil structuré et assurer une cohérence dans ce genre d'interventions pilotes REDD+.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b> - Dialogue continu avec des porteurs de projets ainsi qu'avec la Banque mondiale pour un possible programme ER (réduction des émissions).	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b> - Le Chef de la Cellule Action a été recruté. - L'expert chargé d'appuyer les développeurs de projet dans la formulation des projets pilotes REDD+ est identifié et en cours de contractualisation. - Un panel national a été mis en place pour accompagner la formulation des projets pilotes en vue de requérir l'appui technique et financier des partenaires. - La préparation d'un ER-PIN est en cours
<b>Résultats escomptés (Produit 2.3):</b> Un cadre institutionnel et légal adéquat pour la mise en œuvre de REDD+ est en place	

<b>Indicateurs :</b>	- Etablissement d'un registre national des projets et initiatives REDD+
<b>Scénario de référence :</b>	- Il n'y a pas de registre national de projets et initiatives REDD+ pilotes.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b> - N/A	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b> - N/A
<b>Résultats escomptés (Produit 2.4):</b> Les dimensions, risques et sauvegardes sociales & environnementales de la REDD+ sont bien analysés et définis de façon participative	
<b>Indicateurs :</b>	- Intégration au registre de procédures pour le respect des sauvegardes sociales et environnementales.
<b>Scénario de référence :</b>	- Les porteurs de projets REDD+ n'ont pas d'indications précises ou exigences au niveau national pour veiller au respect des sauvegardes sociales et environnementales.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b> - N/A (besoin de progrès sur les travaux pour la Stratégie REDD+ avant de se plonger sur les sauvegardes).	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b> - Les termes de référence pour le recrutement d'un cabinet pour l'analyse stratégique sociale et environnementale sont publiés - Les termes de référence d'une étude de spatialisation et de quantification des bénéfices multiples environnementaux et de la planification de la REDD+ dans le respect des sauvegardes sont élaborés
<b>Résultats escomptés (Produit 2.5):</b> Le Congo a un niveau de référence préliminaire accepté par la communauté internationale	
<b>Indicateurs :</b>	- Construction participative d'un niveau de référence préliminaire
<b>Scénario de référence :</b>	- Le Congo ne dispose pas de niveau de référence pour REDD+.
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<b>Objectif annuel retenu :</b> - Protocole technique de construction du NR finalisé	<b>Réalisation de l'objectif annuel</b> - Le protocole technique pour la détermination du niveau de référence est en cours de finalisation (Etant donné le faible taux de déforestation en République du Congo et le souhait de bénéficier d'un mécanisme financier REDD+, la position nationale telle que reflétée par la CN-REDD est de s'aligner sur un scénario de référence comprenant des projections de développement futures, selon les travaux de l'IIASA) - IIASA a poursuivi la collecte et la consolidation des données en vue d'avancer vers la formulation du niveau de référence
<b>Résultat 3 :</b> Un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel	
<b>Avancées relatives au résultat :</b>	
<b>Résultats escomptés (Produit 3.1) :</b> Système S&MNV forestier et carbone conçu, avec des capacités pour le système S&MNV renforcées	
<b>Indicateurs :</b>	- Disponibilité d'outils de suivi de la REDD+ et de ses divers impacts - Initiation d'un inventaire forestier national
<b>Scénario de référence :</b>	- Les outils pour le suivi de la REDD+ ne sont pas disponibles. - L'inventaire forestier national reste à faire.

<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<p><b>Objectif annuel retenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des capacités, renforcement initial de capacités et planification (feuille de route) pour la construction du système S&amp;MNV du Congo.</li> </ul>	<p><b>Réalisation de l'objectif annuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des capacités MNV finalisée (mission multipartites en avril 2013)</li> <li>- Expert international de la FAO détaché à Brazzaville en septembre 2013 pour encadrer les activités en lien avec le développement d'un système national de surveillance et de mesure, notification et vérification (S &amp; MNV) de la REDD+</li> <li>- Consultant national MRV recruté en mai 2013 pour appuyer l'élaboration de la feuille de route SNSF dans le cadre du projet régional MNV-COMIFAC de la FAO</li> <li>- Atelier de lancement du projet « Système de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale dans le bassin du Congo » réalisé</li> <li>- Groupes de travail nationaux établis en novembre 2013 pour la rédaction du Plan d'Action MNV</li> <li>- Equipement en place à la CN-REDD : connexion internet avec abonnement, et système de téléphones internes</li> <li>- Environ 50% de la collecte des données de terrain de l'inventaire forestier national effectuées, et planification faite pour l'appui additionnel de la FAO sur la base de données et l'analyse de l'inventaire forestier national pour sa compatibilité en mesurage, notification et vérification (MNV) du carbone</li> <li>- Le Système d'information pour la gestion forestière et le développement durable (SIFODD) est créé au ministère de l'économie forestière pour centraliser les bases de données d'information sur les forêts et soutenir un système national de suivi des forêts (SNSF)</li> <li>- Les capacités sont renforcées : formation au Brésil à l'INPE de 4 techniciens congolais y compris 2 femmes sur TerrAmazon (juin 2013). La cellule MRV nationale compte 8 techniciens formés sur TerrAmazon dont 5 femmes. Ces formations ciblées furent suivies d'un atelier national de restitution où les acquis furent présentés à une audience d'environ 60 participants.</li> </ul>
<p><b>Résultats escomptés (Produit 2.2):</b> Accord entre les parties prenantes pour le suivi des bénéfices et risques de la REDD+ (notamment sur des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance) avec le renforcement respectif des capacités d'un tel suivi.</p>	
<p><b>Indicateurs :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres de personnes (y compris les femmes) et d'institutions ayant reçu une formation et prêts à jouer un rôle dans le système de suivi des risques et bénéfices de la REDD+</li> </ul>
<p><b>Scénario de référence :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité nationale très faible et fragmentée pour un suivi des risques et bénéfices multiples de la REDD+.</li> </ul>
<b>Avancées par rapport à l'objectif retenu</b>	
<p><b>Objectif annuel retenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement d'une unité SESA et sauvegardes REDD+ à la CN-REDD, et harmonisation de ces deux chantiers.</li> </ul>	<p><b>Réalisation de l'objectif annuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'unité SESA et sauvegardes est en place, avec un chef de cellule et un expert recruté en appui</li> <li>- Un plan d'action intégré pour le déploiement harmonisé des deux composantes est formalisé</li> </ul>

## 1.3. Informations financières

Résultats du Programme	Institutions des Nations Unies	Avancées dans la Mise en Oeuvre			
		Montant Transféré par le FASM au Programme	Dépenses Cumulées au 31 Décembre 2013		
			(A)	Engagements	Décaissements
			(B)	(C)	(D) B+C
1. Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif	FAO	50 000	0	0	0
	UNDP	801 000	42 324	96 778	139 102
	UNEP	10 000	0	0	0
Sous-total		861 000	42 324	96 778	139 102
2. Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes	FAO	298 532	0	0	0
	UNDP	743 568	0	0	0
	UNEP	515 000	0	391	391
Sous-total		1 557 100	0	391	391
3. Un système d'information et de suivi global de la REDD est fonctionnel	FAO	930 218	0	108 198	108 198
	UNDP	150 000	0	0	0
	UNEP	240 000	0	0	0
Sous-total		1 320 218	0	108 198	108 198
Total des coûts d'appui indirects	FAO	89 512	0	7 574	7 574
	UNDP	118 620	0	0	0
	UNEP	53 550	0	0	0
Sous-total		261 682	0	7 574	7 574
	<b>FAO (Total):</b>	1 368 262	0	115 772	115 772
	<b>UNDP (Total):</b>	1 813 188	42 324	96 778	139 102
	<b>UNEP (Total):</b>	818 550	0	391	391
	<b>Grand TOTAL:</b>	<b>4 000 000</b>	<b>42 324</b>	<b>212 941</b>	<b>255 265</b>

**1.3.1. Co-financement**

Veillez remplir le tableau ci-après si des ressources additionnelles (co-financement direct) sont allouées aux activités soutenues par le programme national ONU-REDD.

Sources de co-financement	Nom du co-financeur	Type de co-financement	Montant (dollars E.-U.)
Autorité nationale	République du Congo	Espèce	600.000
Institution internationale	FCPF	Espèce	3.400.000

**1.3.2. Financement additionnel pour les efforts nationaux en faveur de la REDD+ initiés par le programme national**

Nom du financeur	Description	Montant (dollars E.-U.)

**2. Avancée du programme national****2.1 Description des avancées, des difficultés et des mesures d'urgence**

**2.1.1. Veuillez fournir une brève évaluation globale de la mesure dans laquelle le programme national avance en ce qui concerne les résultats et réalisations escomptés. Veuillez fournir des exemples pertinents, le cas échéant (600 mots).**

Le pays met en place progressivement ses structures de gestion de la REDD+, y compris des recrutements d'experts internationaux et nationaux qui aideront le pays à avancer l'ensemble de travail analytique et de consultations multipartenaires. La CN-REDD est en place, avec les capacités humaines adéquates et l'équipement installé. Le Cadre de concertation des organisations de la société civile et des peuples autochtones (CACO-REDD+) a fait des avancés importantes dans sa structuration interne, avec l'appui de l'ONU-REDD.

Les travaux d'analyses en vue de la formulation d'une stratégie nationale REDD+ sont avancés, de sorte que le pays prévoit de pouvoir consolider sa stratégie en intégrant l'analyse stratégique sociale et environnementale en 2014. Les avancées en matière de projets pilotes sont plus lentes mais un expert est sélectionné pour appuyer les développeurs de projet.

En plus, pendant la période de janvier à décembre 2013, la République du Congo a fait des progrès en matière d'inventaire forestier national et de système national de suivi des forêts (SNSF) avec l'appui de la FAO. Ces progrès sont dus principalement au renforcement des capacités opérationnelles du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) dans les domaines des inventaires, du SIG et de la Télédétection et aussi à la création du Système d'Information pour la gestion Forestière et le Développement Durable (SIFODD), au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable. Le MEFDD a signé avec la COMIFAC le protocole de collaboration pour la mise en œuvre commune du projet régional MNV-COMIFAC-FAO « Système de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale dans le bassin du Congo ». Ce programme s'appuie sur l'expérience nationale en matière de suivi-évaluation des aires protégées et des concessions forestières aménagées et certifiées. La Coordination Nationale REDD a mis en place trois groupes de travail correspondant aux trois piliers du MNV, à savoir : le groupe « Inventaire Forestier National (IFN), le groupe « SIG et Télédétection » et le groupe « Inventaire des Gaz à effet de Serre (IGES). Les trois groupes de travail ont commencé la rédaction d'un Plan d'action MNV qui est en cours de mise en œuvre.

**2.1.2. Veuillez fournir une brève évaluation globale de toute mesure prise pour garantir la viabilité des résultats du programme national pendant la période à l'examen. Veuillez fournir des exemples pertinents, le**

**cas échéant (250 mots).**

- La Coordination Nationale REDD+ placée au MEFDD dispose des moyens humains et techniques de gérer le processus de préparation à REDD+. Les expertises externes sont internalisées par les équipes nationales à travers le leadership national, l'accompagnement étroit des missions, un processus participatif, et des formations ciblées (par exemple dans le cadre du MRV avec la FAO et l'INPE).
- Les acquis techniques du processus sont développés dans un esprit de transparence et avec le souci de faciliter la participation sécuriser aussi l'appropriation et le soutien des parties prenantes. Un processus d'appui spécifique à la société civile est en cours de déploiement, y compris en matière d'organisation interne, de structuration, de gouvernance et de renforcement des capacités. Toutefois, l'engagement de la société civile reste partiel et irrégulier au niveau des travaux techniques.
- Un plan de communication REDD+ a été élaboré dans l'idée de sensibiliser et de susciter l'intérêt et le soutien de la population congolaise en générale, et de parties prenantes ciblées en particulier. Le déploiement de ce plan a débuté.
- Les efforts en faveur de la décentralisation de REDD+ n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Il s'agit d'un autre pilier de la démarche visant à pérenniser les résultats issus du processus de préparation à REDD+.
- Le lancement de projets de terrain et le dialogue intersectoriel sont autant de leviers de partage et de mobilisation autour du programme qui n'ont pas encore été pleinement déployés à ce stade.
- Au final, l'ensemble des provisions ci-dessus sont faites pour garantir la viabilité des résultats du programme, et elles sont partiellement déployées à ce stade.

**2.1.3. En cas de difficulté dans la mise en œuvre du programme national, quelles en sont les raisons principales ? Veuillez cocher la proposition qui convient le mieux.**

- Coordination avec l'institution des Nations Unies
- Coordination avec le gouvernement
- Coordination au sein du gouvernement
- Difficulté administrative (achat, etc.)/financière (gestion des fonds, disponibilité, examen du budget, etc.)
- Gestion : 1. Activité et gestion de la réalisation
- Gestion : 2. Gouvernance/prise de décisions (commission de gestion du programme/comité directeur national)
- Responsabilité
- Transparence
- Déficit de capacités techniques et d'expertise nationale
- Difficulté à identifier et attirer des experts internationaux
- Conception du programme national
- Raison externe au programme national (risques et hypothèses, élections, catastrophe naturelle, troubles sociaux)

**2.1.4. Si vous n'avez coché aucune des cases du point 2.1.3, veuillez décrire brièvement toute difficulté interne actuellement rencontrée<sup>11</sup> par le programme national concernant la mise en œuvre des activités décrites dans le document de programme national (200 mots).**

**2.1.5. Si vous n'avez coché aucune des cases du point 2.1.3, veuillez décrire brièvement toute difficulté externe actuellement rencontrée<sup>12</sup> (non causée par le programme national) qui retarde ou empêche une exécution de qualité (200 mots).**

**2.1.6. Veuillez brièvement expliquer les mesures prises ou envisagées pour éliminer les difficultés (internes ou externes mentionnées aux points 2.1.3, 2.1.4 et 2.1.5) susmentionnées ou y faire face (250 mots).**

- Renforcer le suivi des dossiers, et si possible contourner les procédures pour réduire le temps de traitement des dossiers qui concourent à la mise en œuvre du Plan de Travail et

<sup>11</sup> Difficultés rencontrées par l'équipe qui participe directement à la mise en œuvre du programme national.

<sup>12</sup> Difficultés rencontrées par l'équipe qui sont causées par des facteurs extérieurs au programme national.

Budget Annuel (PTBA) ; Par exemple, quand il est trop difficile de recruter un expert international, les agences des Nations-Unies sont invitées à réaliser les travaux en fournissant des experts internes qui peuvent être mobilisés plus vite.

- Lors des recrutements, mieux communiquer avec les parties prenantes nationales et internationales pour diffuser l'information au moment opportun et élargir la visibilité des postes ouverts.
- Explorer les voies et moyens qui vont améliorer la participation des experts juniors dans la mise en œuvre du programme national ONU-REDD, par exemple à travers le projet de collecte de données de terrain et d'analyse spatiale des bénéfices multiples de REDD+.
- Veiller à consolider le processus de transfert des connaissances via l'implication proactive des experts locaux aux côtés des experts internationaux.

## 2.2. Coordination institutionnelle

L'objectif des questions ci-après est de recueillir des informations pertinentes sur la façon dont le programme national contribue au travail interinstitutions et à l'union dans l'action.

### 2.2.1. Existe-t-il une cohérence entre le programme national et le programme national des Nations Unies ou tout autre cadre d'aide de donateurs approuvé par le gouvernement ?

Oui  Non

Si non, expliquez pourquoi et quelles sont les mesures prises (150 mots) :

### 2.2.2. Quels types de mécanismes de coordination et de décisions ont été pris pour garantir une exécution conjointe ? Veuillez revenir sur les questions précédentes et ajouter toute observation ou tout exemple que vous considérez pertinent (100 mots).

La tenue des Comités de pilotage et la validation de manière consensuelle des PTBA, y compris à l'occasion de missions conjointe (janvier 2013).

### 2.2.3. Les recommandations de l'évaluation HACT sont-elles appliquées dans le cadre de la mise en œuvre du programme national par les trois organisations des Nations Unies participantes ?

Oui  Non

Si non, expliquez pourquoi, et indiquez notamment quelle recommandation a été appliquée ou non.

La mise en œuvre de HACT pose différents défis techniques et institutionnels aux agences et l'harmonisation requière du temps. Le programme ONU-REDD est pionnier en la matière, et l'expérience n'est pas encore disponible pour faciliter cette harmonisation.

## 2.3. Appropriation<sup>13</sup> et développement efficace

### 2.3.1. Le gouvernement et les autres partenaires d'exécution nationaux se sont-ils appropriés la mise en œuvre des activités et la réalisation ?

Non  Certains  Oui

**Veuillez préciser quelles sont les mesures prises pour renforcer l'appropriation nationale.**

L'appropriation nationale passe par le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes à travers les modules de formation identifiés à cette fin. Il faut souligner que l'engagement du processus à un plus haut niveau politique devra être renforcé en 2014.

### 2.3.2. Les lignes directrices du Programme ONU-REDD concernant la participation des parties prenantes et les orientations opérationnelles relatives à la participation des peuples autochtones et des autres communautés dépendant des forêts sont-elles appliquées au cours du processus du programme national ?

Non  En partie  Entièrement

<sup>13</sup> Il s'agit des pays qui dirigent efficacement leurs politiques et stratégies REDD+ et coordonnent eux-mêmes les mesures.

**Veillez expliquer et indiquer si le niveau de consultation varie selon les acteurs non gouvernementaux.**

Les outils de consultation utilisés sont adaptés selon le niveau et le milieu des parties prenantes. En dépit de la bonne volonté témoignée par les organismes d'appui comme l'ONU-REDD et la CN-REDD, la préparation et le plein engagement de la société civile se construit progressivement. Par exemple les activités prévues par la société civile dans le cadre de leur plan IEC ne font que démarrer. Le déploiement de ce plan va s'intensifier en 2014. Il faudra veiller à ce que la participation porte aussi de plus en plus sur la substance technique des travaux, et la coordination entre diverses parties aux agenda parfois divergents sera un défi posé au processus national REDD+.

**2.3.3. À quel type de décision et d'activité les acteurs non gouvernementaux sont-ils associés ?**

- Élaboration de politiques/prise de décisions
- Gestion  Budget  Achats  Fourniture de services
- Autres: communication et renforcement des capacités

**Veillez expliquer et indiquer notamment si le niveau de participation varie selon les acteurs non gouvernementaux.**

Le niveau de participation des acteurs non gouvernementaux n'est pas le même dans l'élaboration des politiques et la prise des décisions. On note ainsi un écart entre la société civile qui s'implique fortement, et le secteur privé pour lequel le niveau de maturité des discussions n'est pas encore suffisant pour susciter l'implication totale. On peut s'attendre à ce que l'intérêt et l'engagement du secteur privé se renforce à mesure que le pays avance vers la construction de ses options REDD+ et la programmation de ses investissements.

**2.3.4. Sur la base de vos réponses ci-dessus, veuillez décrire brièvement la situation actuelle des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en ce qui concerne l'appropriation et la responsabilité<sup>14</sup> dans le cadre du programme national. Veuillez fournir quelques exemples.**

- La plate-forme de la société civile et des populations autochtones (CACO-REDD) participe activement à de nombreuses activités REDD+, notamment la sensibilisation et la consultation, la validation des travaux et rapports (stratégie et plan de communication, la traduction du R-PP en lingala et kituba, le comité de pilotage ONU-REDD). Le développement et le renforcement de la plate-forme de la société civile sur les questions organisationnelles et techniques devront se poursuivre en 2014 et la CN-REDD devra continuer à répondre de manière adaptée aux besoins exprimés en ce sens par ses partenaires.
- Les acteurs de la société savante qui s'était engagée sur les domaines du MRV et de la modélisation où des panels sont formés au niveau de l'Université Marien Ngouabi.
- Les travaux pour un engagement multisectoriel et l'investissement du secteur privé ne sont pas encore complètement déployés.

### 3. Indicateurs généraux du Programme

**3.3.1 Nombre de personnel focal rattaché à la stratégie MRV et de suivi disposant de capacités renforcées :**

- Femmes Nb total .....
- Hommes Nb total .....

**Commentaires : N/A**

**3.3.2 Le pays dispose-t-il d'un système MRV et de suivi ?**

- Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :** Ce système est en cours de mise en place sur la base de la forte expérience du CNIAF qui a conduit entre 2004 et 2010 un vaste projet destiné à surveiller le couvert forestier national,

<sup>14</sup> Responsabilité : Reconnaître et assumer sa responsabilité pour les actions, produits, décisions et politiques. Cela comprend l'obligation de faire rapport, d'expliquer et de répondre de toute conséquence.

mesurer les impacts des activités économiques sur la forêt, notifier et vérifier les impacts et avancées sur la base des missions de terrain (projet sur le SIG et la Télédétection financé par l'OIBT). Le CNIAF héberge la Cellule Nationale MRV de la CN-REDD et collabore avec l'ensemble des Cellules d'aménagement qui seront les antennes du CNIAF en matière de MRV. Le CNIAF et les Cellules d'Aménagement réalisent déjà une partie du MRV avec les travaux annuels de suivi-évaluation via inventaires forestiers et télédétection.

Les moyens complémentaires qu'apportent le programme ONU-REDD et le projet sous régional MNV au profit de la CN-REDD vont permettre de capitaliser les acquis actuels et de les intégrer sur la base des leçons tirés pour finaliser un système national MRV qui s'efforcera de respecter les principes clés du GIEC en matière d'inventaire de gaz à effet de serre à savoir : la Cohérence, l'Exactitude, la Transparence, la Comparabilité et l'Exhaustivité.

**3.3.3 Le pays dispose-t-il d'indicateurs de gouvernance nationaux, élaborés à partir d'une évaluation participative de la gouvernance ?**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :** Ces indicateurs seront développés en même temps que seront analysées les options REDD+ et en corrélation avec les travaux du SESA et des standards. L'analyse du contexte institutionnelle est aussi programmée pour 2014.

**3.3.4 Existait-il une évaluation participative de la gouvernance, appuyée par le Programme ONU-REDD et incorporée à la stratégie nationale REDD+ ?**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires, même si l'évaluation était appuyée par une autre initiative :** voir FCPF

**3.3.5 La Stratégie nationale REDD+ intègre-t-elle des mesures de lutte contre la corruption, notamment un code de conduite, des dispositions interdisant les conflits d'intérêt, des liens avec des cadres anti-corruption existants, une protection pour les dénonciateurs ou l'application de standards sociaux ?**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires:** voir études en cours sur financement FCPF

**3.3.6 Nombre de parties prenantes des sociétés civiles/peuples autochtones représentées dans les prises de décision, le développement des stratégies à l'appui de la REDD+ et dans la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national :**

Femmes Nb total. ....

Hommes Nb total. ....

**Commentaires :** Une plate-forme dénommée CACO-REDD fait office de société civile (y compris les peuples autochtones) pour accompagner le processus REDD+ en République du Congo. Pour chaque partie prenante la représentativité des femmes s'élève à 20% et celle des hommes à 80%.

**3.3.7 Nombre de processus de consultation (réunions, ateliers etc.) amorcés dans le cadre de la préparation nationale et des activités liées à la REDD+ :**

Nb total. 3 ateliers et 2 réunions techniques

**Commentaires :** Plusieurs ateliers de sensibilisation et des réunions techniques ont été organisés avec les parties prenantes du processus REDD+, à travers tout le pays. Ainsi, des réunions techniques ont eu lieu avec le Cadre de Concertation des Organisations de la société civile et des peuples autochtones pour la REDD+ (CACO-REDD), les points focaux REDD+ des ministères, ainsi que l'atelier national de validation de la Stratégie et du Plan de communication pour le Programme ONU-REDD.

**3.3.8 Mécanisme de règlement des litiges mis en place pour répondre aux plaintes des personnes invoquant une incidence défavorable sur la mise en œuvre du programme national ONU-REDD+ :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :**

**3.3.9 Le pays a entrepris d'opérationnaliser le Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause en faveur de la mise en œuvre de la préparation ou des activités liées à la REDD+ qui ont une incidence sur les territoires des populations autochtones et des communautés locales, les ressources, les conditions de subsistance et l'identité culturelle :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :**

La République du Congo a depuis 2011 une loi promouvant et protégeant les populations autochtones dans laquelle le CLIP occupe une place de choix. Cependant l'opérationnalisation de ces provisions n'est pas encore effective sur le terrain. La réflexion sera poursuivie en 2014 à la lumière des apports de l'ONU-REDD en matière de CLIP, et des réflexions seront menées sur la possibilité de développer des directives nationales en matière de CLIP qui seront alors testées et mises en œuvre suivant le démarrage des projets pilotes sur le terrain.

**3.3.10 Le pays applique des mesures de sauvegarde (garanties) au profit des services écosystémiques et pour lutter contre les risques pesant sur les moyens de subsistance et pour en protéger les avantages :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :** L'adaptation de ces sauvegardes dans le cadre de REDD+ sera faite en 2014 dans le cadre de l'analyse SESA

**3.3.11 Application des principes et des critères sociaux du Programme ONU-REDD :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :** Le niveau de cohérence entre les standards sociaux de l'ONU-REDD et ceux en cours d'élaboration à la CN-REDD devra être suivi et amélioré en 2014

**3.3.12 Le système de partage des avantages de la REDD+ contribue au développement sans exclusive<sup>15</sup>, en faisant spécifiquement référence aux politiques favorables aux pauvres<sup>16</sup> et à l'intégration de l'égalité des sexes<sup>17</sup> :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :**

**3.3.13 Le pays adopte une « boîte à outils » de décisions aux avantages multiples :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

<sup>15</sup> Le développement sans exclusive ou solidaire est un développement auquel participent des groupes marginalisés et dont ils bénéficient, quels que soient leur genre, leur origine ethnique, leur âge, leur orientation sexuelle, leur handicap ou leur degré de pauvreté. La croissance solidaire sous-entend la **participation** et le partage des **avantages**. D'une part, elle garantit que chacun peut participer au processus de croissance, aussi bien au niveau des prises de décision en vue de gérer l'évolution de la croissance que sur le plan de la participation à la croissance proprement dite. D'autre part, elle garantit que chacun a la possibilité de partager équitablement les avantages que procure la croissance.

<sup>16</sup> Les politiques favorables aux pauvres sont les politiques ciblant directement les populations pauvres (c.-à-d. qui profitent davantage aux pauvres qu'aux non pauvres), ou dont la vocation principale est normalement de réduire la pauvreté. Le sentiment général veut que les processus politiques favorables aux pauvres sont ceux qui permettent aux populations pauvres d'être directement impliquées dans le processus de formulation des politiques, ou que de par leur nature et leur structure elles conduisent à des résultats favorables aux pauvres. Dans l'esprit de certains, le but des politiques en faveur des pauvres est d'améliorer les biens et les capacités des plus démunis.

<sup>17</sup> L'intention générale de l'intégration de l'égalité des sexes en termes d'environnement et d'énergie est de garantir l'incorporation des questions d'égalité des genres aux systèmes de planification à tous les niveaux, et d'élargir aussi bien l'accès des femmes aux mécanismes de financement que la gestion de ce financement aux domaines dont les femmes pourront bénéficier. Les outils utilisés pour l'intégration de l'égalité des femmes reposent sur l'analyse sexospécifique, les données ventilées par sexe et les approches participatives qui explicitement tiennent compte du statut des femmes.

**Commentaires :**

**3.3.14 Les stratégies de développement nationales ou infranationales incorporent des investissements basés sur la REDD+ comme moyens de transformation des secteurs pertinents<sup>18</sup> :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaires :**

**3.3.15 Les accords d'investissements sont soutenus ou influencés de sorte à utiliser la REDD+ en tant que moyen de dynamisation de l'économie verte :**

Oui  Partiellement  Non  Sans objet à ce stade

**Commentaire s:**

## 4. Leçons apprises

Les leçons apprises dans le cadre du programme national sont de plusieurs ordres :

- Certes le processus est bien engagé au niveau institutionnel et des capacités nationales, mais beaucoup reste à faire, notamment l'installation des autres institutions au-delà de la CN-REDD. La publication du décret portant organisation et attribution des organes de gestion de la REDD+ prend plus de temps que prévu. Le temps est rare, et la mobilisation des décideurs politiques pour orienter et impulser le processus doit être renforcée.
- Les parties prenantes du processus REDD+ sont bien ancrées dans ce processus mais il leur faut un peu plus de temps, d'appui dans la facilitation et sur les aspects techniques, et de moyens financiers pour leur permettre de jouer efficacement leur mission en vue de garantir une meilleure appropriation nationale du processus REDD+.
- La communication reste encore faible, en dépit des actions de sensibilisation déjà menées. A cet effet, les organisations de la société civile qui assurent le trait d'union entre les pouvoirs publics et les communautés locales et autochtones doivent être davantage mises à contribution, y compris avec les fonds disponibles dans le cadre du programme ONU-REDD.
- Les riches expériences accumulées dans les domaines de : (i) la gestion durable des forêts avec les concessions forestières aménagées et certifiées, (ii) la conservation de la biodiversité avec une importante partie du territoire nationale consacrée aux aires protégées gérées de façon participative, (ii) l'accroissement des stocks de carbone avec la présence des plantations forestières et des entités spécialisées dans l'afforestation et le reboisement etc. sont un des atouts sur lesquels capitaliser pour permettre d'accélérer le processus d'élaboration des outils stratégiques et techniques tels que la stratégie nationale REDD+, le cadre juridique approprié à la REDD+, les projets pilotes et initiatives REDD+, le scénario de référence et le système national MRV sur la base de la vision nationale en matière de développement durable.
- Des efforts additionnels à ceux prévus initialement dans le R-PP et le programme national sont nécessaires pour engager le dialogue intersectoriel, la mobilisation politique et concrétiser l'appui du secteur privé pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

## 5. Informations de l'homologue gouvernemental

L'objectif de cette partie est de permettre à l'homologue gouvernemental de faire part de son évaluation, ainsi que de toute autre information additionnelle et complémentaire concernant le point 1-2, renseigné par les trois organisations des Nations Unies participantes.

<sup>18</sup> Les secteurs pertinents sont les secteurs qui ont trait aux forêts et à l'utilisation des terres, notamment par ex. l'énergie, l'agriculture, l'exploitation minière, les transports et l'aménagement des terres.

**Commentaires de l'homologue gouvernemental :**

La République du Congo, poursuit sans relâche son engagement à faire valoir ses performances dans le cadre du processus REDD+.

La Coordination Nationale, sous la conduite des autorités nationales impliquées dans le dossier REDD+ (Présidence de la République, Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable) et avec le concours des organisations de la société civile, du secteur privé, des entités décentralisées et des communautés locales et autochtones, s'organise au quotidien pour garantir la synergie étroite qui est appelé à se consolider autour des interventions du FCPF et des agences d'appui à l'ONU-REDD.

L'accent devra être mis sur l'appropriation nationale de façon à garantir la pleine participation des multi-acteurs de l'ensemble des composantes des parties prenantes au processus REDD+. Ce qui laisse beaucoup d'opportunité et d'assurance quant à la formulation et la consolidation des outils stratégiques et techniques du processus REDD+ à savoir : (i) la stratégie nationale REDD+, (ii) le scénario de référence des émissions et des absorptions, (iii) le système MRV, les PCIV-REDD+, etc.

Mettons donc tout en œuvre pour garantir cette appropriation nationale en mettant en valeur l'expertise locale.

## **6. Informations d'autres acteurs (non gouvernementaux)**

L'objectif de cette partie est de permettre aux acteurs non gouvernementaux de faire part de leur évaluation, ainsi que de toute autre information additionnelle et complémentaire concernant le point 1-2, renseigné par les trois organisations des Nations Unies participantes. Veuillez demander aux commissions réunissant les acteurs ou aux plateformes de joindre un résumé.

**Commentaires d'autres acteurs (non gouvernementaux) :**

Les organisations de la société civile et des peuples autochtones rappellent qu'il a été mis en place un *Cadre de concertation des organisations de la société civile congolaise et des populations autochtones sur la REDD+* (CACO-REDD+ en sigle). Ceci dans le souci bien précis de pérenniser l'appropriation de tout ce qui se fera dans le cadre d'un processus REDD+ qui obéit à une démarche de consultations et de participation des populations locales et autochtones. CACO-REDD, constitué de deux piliers qui ont, chacun, une organisation propre (le pilier de concertation de la société civile sur la REDD+ et le pilier de concertation des organisations des populations autochtones sur la REDD+), dispose d'une charte du CACO-REDD+. Les membres de cette structure de participation, de consultation et de plaidoyer autour de la REDD+CACO-REDD et les partenaires qui concourent avec CACO-REDD dans la mise en œuvre du processus REDD+, sont donc tenu de respecter cette charte.

L'accent devra être mis sur la participation pleine et active des populations locales et autochtones en valorisant les outils de gestion tels que le CLIP, la charte, etc.